

# L'AGENCE DES COOPÉRATIVES D'HABITATION

## FAITS SAILLANTS DE LA RÉUNION DU CONSEIL

Réunion du 10 novembre 2017

---

### PLAN DE GESTION

Le Conseil a reçu le plan de gestion écrit de la directrice générale pour la période du 15 mai 2017 au 12 octobre 2017, ainsi qu'une copie de la lettre de déclaration du T3 de 2017 à la SCHL et la réponse de celle-ci au rapport annuel de l'Agence.

La directrice générale a discuté des révisions qui ont été apportées à l'entente type de services de gestion de l'Agence, de la mise en œuvre de la stratégie de relations sectorielles de l'Agence et des progrès réalisés en ce qui a trait à la refonte du site Web public. La directrice des Opérations a fait le point sur les services de l'Agence qui se rapportent au programme de refinancement de la FHCC en Nouvelle-Écosse, ainsi que sur la stratégie de planification des médias sociaux de l'Agence.

### FINANCES

Sur recommandation du Comité des finances et de la vérification, le Conseil a approuvé le plan de la vérification et les frais de 2017, le budget de fonctionnement de 2018, le plan quinquennal d'immobilisations de 2018 à jour et les états financiers pour la période se terminant le 31 août 2017. Le Conseil a également approuvé le renouvellement de l'entente d'impartition du développement continu et de la maintenance du système d'information de l'Agence à la suite d'une demande de propositions. Sur recommandation du Comité, le Conseil a approuvé les modifications qui ont été apportées à la Politique de responsabilité financière [lien], ainsi que le changement de signataires autorisés qui est survenu à la suite de changements de personnel.

### GOVERNANCE ET RESSOURCES HUMAINES

Sur recommandation du Comité de gouvernance et des ressources humaines, le Conseil a approuvé les modifications apportées aux politiques de l'Agence qui régissent les ressources humaines et l'accessibilité pour les personnes handicapées. Le Conseil a approuvé le plan de vérification de la conformité de 2017, a accordé une augmentation de l'échelle salariale de 1,3 % aux employés de l'Agence à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2017 et a discuté des nominations des administrateurs qui seront recommandées pour 2018 auprès de la Fédération de l'habitation coopérative du Canada. Le Conseil a convenu des instruments qui serviront à évaluer son rendement à la prochaine réunion et a approuvé une stratégie officielle de développement du système d'information de l'Agence. Les administrateurs ont adopté un ensemble de domaines d'intérêt stratégique pour 2018 ainsi que des indicateurs clés de rendement. Ils se sont ensuite réunis en huit clos afin d'examiner le plan de relève de la direction et l'ensemble de compétences de la directrice

Faits saillants de la réunion du Conseil  
10 novembre 2017  
Page 2

générale en vue d'établir des objectifs de rémunération et de rendement à l'intention de la directrice générale pour 2018 et d'approuver un processus d'examen du rendement de cette dernière en 2017.